

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 19 juillet 2022

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2022-2023.160

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 29 juin 2022 visant à obtenir :
all information regarding deaths or debilitating injuries/disease caused by medical malpractice from 31/03/18 - 01/04/21.

Nous vous informons que le Ministère tient un registre national des incidents et accidents survenus lors de la prestation des soins de santé et de services sociaux (RNIASSSS) et qu'il publie annuellement un rapport. Nous vous référons donc aux rapports couvrant la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2021 ci-dessous qui couvrent l'essentiel de la demande :

[Rapport 2018-2019 sur les incidents et accidents survenus lors de la prestation de soins de santé et de services sociaux au Québec - Publications du ministère de la Santé et des Services sociaux \(gouv.qc.ca\)](#)

[Rapport 2019-2020 sur les incidents et accidents survenus lors de la prestation de soins de santé et de services sociaux au Québec - Publications du ministère de la Santé et des Services sociaux \(gouv.qc.ca\)](#)

[Rapport 2020-2021 sur les incidents et accidents survenus lors de la prestation de soins de santé et de services sociaux au Québec Du 1er avril 2020 au 31 mars 2021 - Publications du ministère de la Santé et des Services sociaux \(gouv.qc.ca\)](#)

... 2

Nous tenons également à vous informer que, dans ces rapports, vous ne trouverez pas de données spécifiquement sur les erreurs médicales. Le Ministère ne tient pas ces données ou, du moins, n'utilise pas ce qualificatif lorsqu'il documente les types d'évènements survenues lors de la prestation de soins de santé et de services sociaux. Vous trouverez néanmoins dans les rapports des données relatives à certains types d'erreurs médicales.

Vous trouverez aussi, annexé à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1).

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur par intérim,

Original signé par

Robin Aubut-Fréchette

p.j. 2